

**ARRÊTÉ N° 2026-152 RH
PORTANT TABLEAU D'AVANCEMENT DE L'ANNEE 2026
AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère}
Classe**

Le Maire de Piriac-sur-Mer,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 132-10, L. 522-4, L. 522-24 et L. 522-26,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale

Vu la délibération du 9 novembre 2021 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du comité technique,

Vu les lignes directrices de gestion de la collectivité fixées en date du 9 novembre 2021 après avis du comité technique,

Vu la liste des agents promouvables établie en date du 1^{er} avril 2026 dont 1 femme et 0 homme.

ARRÊTE

Article 1 :

Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, par ordre de mérite, établi au titre de l'année 2026, le fonctionnaire suivant :

- Mme Alice-Anne BAUMAL

Soit 1 femme.

Article 2 :

Le présent arrêté sera communiqué au centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique aux fins de publicité et notifié au fonctionnaire concerné.

Fait à Piriac-sur-Mer,
Le 29 MAI 2026,

La MAIRE,
Emmanuelle DACHEUX

Notifié, le : 08/06/26
Signature de l'agent : 



La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mairie de Piriac-sur-Mer – 3 rue du Calvaire – CS42023 – 44420 Piriac-sur-Mer – Tél : 02 40 23 50 19 – Mail : mairie@piriac-sur-mer.fr